PHÉNOMÈNES inconnus

OBJETS VOLANTS
NON IDENTIFIES

CIVILISATIONS
MYSTERIEUSES

RECHERCHERCHES SCIENTIFIQUES

INFORMATIONS SPATIALES

QUESTIONS CONNEXES

Bulletin du Cercle Français de Recherches Scientifiques

11

C.F.R.S.



Chers amis lecteurs,

Permettez-moi de poser cette question :

- Avez-vous bien réfléchi sur la signification de l'option publiée par Jean Sendy, dans un article intitulé : "Les O.V.N.I. et la Science officielle" (P.I. n° Io).

Il est évident que l'auteur oppose un refus catégorique de considérer l'ensemble des témoignages accumulés par Ruppelt, Aimé Michel et autres enquêteurs de réputation mondiale, comme sincères et valables, parce que je cite : "Si nous sommes suffisamment avancés dans la compréhension de l'orthodoxie mathématique, il faut cesser d'imaginer des bipèdes nous surpassant du haut d'une science capable de traverser le mur du son sans faire "BANG" ..."

Il est clair que son auteur rejette ou ignore la théorie du Capitaine Plantier, décrite par Aimé Michel, parce qu'il considère ce qu'il appelle "l'orthodoxie mathématique", comme un axiome intangible et non pas comme une construction théorique inachevée, susceptible de modifications, de bouleversements et de renaissances multiformes.

Il est convaincu que les scientifiques éminents, tels que Einstein ont élucidé tous les problèmes de la physique et que les mathématiques de la Terre sont valables pour le Cosmos ; d'ailleurs, selon lui, tous autres occupants de M.O.C. ne pourraient être, semble-t-il, que des bipèdes... De là, son intransigeance au sujet de l'inévitable BANG qui, selon lui, devrait accompagner le passage du "mur du son" par les éventuels "M.O.C.".

Il m'a semblé indispensable de présenter succinctement à notre auditoire du goupe lillois (CEPCNI) un tableau théorique, historique et technique des travaux effectués récemment par les savants et publiés par "Science et Vie" parce que leur premier résultat semble uniformément CONFIRMER toutes les hypothèses formulées par Plantier, en accord avec l'Ecole de Cambridge. Ainsi l'existence des ondes de gravitation, de l'effet du Spin, l'antigravitation en laboratoire réussie avec corps d'épreuve, les révélations d'O.A.O.2. sur l'Univers non courbe et non fini et celles de Glenn - Seaborg concernant les constatations insolites sur la lune, les travaux entrepris avec succès sur la possibilité de dépasser la vitesse de la lumière, me paraissant constituer une nouvelle plate-forme scientifique de nature quasi-orthodoxe, puisqu'elle rallie un courant de pensées considérable, appuyé sur l'EXPERIMENTATION ou sur l'enregistrement électronique.

Je fais ces remarques avec l'intention déterminée de poser fermement les jalons d'un cercle d'études scientifiques et non pas dans l'idée vaine d'étaler une critique stérile

Louis DUBREUCQ
Président d'Honneur du C.F.R.S.

Si cette case comporte une croix, c'est que votre abonnement est terminé. N'attendez pas pour le renouveler. Merci !

Rappel : Abonnement ordinaire : 28 F.F (Etranger 30 F.F) - Membre à l'une ou l'autre des sections du C.F.R.S. : 25 F.F - Etudiants : 20 F

Abonnement gratuit : (5 numéros) est offert à chacun d'entre-vous qui nous procurera deux nouveaux abonnés d'ici juin.

UN OFFICIER DE POLICE EN ETAT D'HYPNOSE RAPPORTE SA RENCONTRE AVEC UNE MYSTERIEUSE ENTITE

Cet article est extrait de la "Flying Saucer Review" de Juillet - Août 1968. Il a été composé à partir de textes parus dans le bulletin du N.I.C.A.P., "Ufo Investigator" (1536, Connecticut Avenue, N.W. Washington - D.C. 20036 - U.S.A.) et traduit par notre collaborateur, Hervé MATTE.

Notes de Pierre Delval (GEMOC) :

Nous rendrons compte ici de l'affaire SCHIRMER sur laquelle il nous a semblé intéressant de faire le point, pour nos lecteurs. Nous remercions Hervé MATTE pour les précisions supplémentaires qu'il nous communiqua récemment au sujet de cette enquête menée par le N.I.C.A.P.

Les premiers éléments sur ce sujet parurent dans la "Flying Saucer Review" de Juillet - Août 1968 (Vol. 14, n° 4) sous le même titre" Hypnotised policeman reports encounter with entity".

L'affaire SCHIRMER qui remonte au mois de décembre 1967 fut l'objet d'une enquête de la commission Condon, qui n'hésita pas à utiliser les techniques hypnotiques sur le témoin de cet incident. Peut-être la Commission désirait-elle vérifier si cette méthode pouvait être employée avec efficacité pour recueillir un maximum de renseignements sur les O.V.N.I. Malheureusement, comme le souligne Hervé MATTE, l'enquête que mena le N.I.C.A.P. n'a pu aboutir quant à savoir le résultat de cette expérience. Le rapport ne fut jamais rendu public. Il semblerait toutefois que l'emploi des techniques hypnotiques soit suffisamment éprouvé pour qu'elles soient employées comme méthode d'investigation pour l'établissement de rapports et analyses scientifiques. Nous ignorons si, effectivement, l'hypnose permet d'enregistrer une efficacité dans ce genre de recherche, mais si elle le permet, nous pouvons fort bien concevoir l'importance des renseignements qu'elle pourrait recueillir auprès des témoins prétendant avoir reçu des "contacts" avec les occupants d'U.F.O.

Si la Commission du Colorado jugea utile de l'employer sur l'officier de police SCHIRMER, et si cette dernière en connaît les limites, il est bien évident que les informations qu'elle a pu ainsi obtenir ont dû permettre d'enrichir considérablement les enquêteurs. Pourtant si le travail du Comité Condon, n'a abouti qu'à la négation de la réalité des U.F.O.S., il doit bien posséder de bonnes raisons pour n'en rien laisser filtrer. A moins que les témoins contactés par ces humanoïdes, ne soient des imposteurs. Ce n'est pourtant pas l'impression que nous avons nous-mêmes, emportée des témoins, au cours de nos enquêtes personnelles à Valensole, pour ne citer que ce cas là. De tels témoignages ne sont plus à mettre en doute, de nombreux cas similaires, nous le savons, ont eu lieu partout à travers le monde, et nous ont confirmé que les témoins, qui ne se connaissent évidemment pas, n'ont pas raconté d'histoires.

Il ne faut donc pas s'étonner que l'on fasse appel à des méthodes irrésistibles qui, comme l'hypnose, dans l'arsenal des techniques nouvelles, permettent aux enquêteurs d'extraire le maximum de renseignements sur ce que les témoins ont réellement vu.

Co que nous apprend l'"UFO INVESTIGATOR", à propos de l'affaire SCHIRMER.

Vers 2 heures 30, le 3 décembre 1967, l'officier de police SCHIRMER d'Ashland Newraska, se serait dirigé vers un OVNI d'une brillante couleur aluminium, stationnaire à quelques pieds au-dessus de la route. SCHIRMER aurait déclaré qu'il put alors apercevoir des lumières rouges à l'intérieur de l'objet, dont la longueur avoisinait 20 pieds (env. 6.50 m.).

Selon SCHIRMER, alors que la distance qui séparait sa voiture de l'appareil inconnu n'était plus que de 40 pieds, les sources lumineuses se mirent soudain à jeter des éclairs, et l'OVNI s'éleva jusqu'à une hauteur d'environ 50 pieds. Puis de l'objet, surgit un bref son aigü, l'engin s'éleva ensuite droit vers le ciel, où il disparut.

L'officier SCHIRMER fut interrogé quelque temps plus tard, alors qu'il avait été placé en état d'hypnose, au siège du Colorado. Le récit se poursuit :

Le premier témoin hypnotisé sous les auspices du projet Colorado a fait part - sous hypnose - d'une fantastique observation dont les principaux éléments seraient : un être extra-terrestre, une conversation avec ce visiteur "soucoupiste", et un rayon paralysant. Les séances eurent lieu le 14 et 15 Février.

L'officier de police SCHIRMER fut mis en état d'hypnose par le Docteur Léo R. SPRINKLE, psychologue à l'Université du Wyoming mais aussi membre du N.I.C.A.P.

Le projet Colorado a confirmé que le patrouilleur fut dirigé sur le groupe d'étude des OVNI de Boulder et que l'hypnose fut employée comme méthode de recherche des éléments de son récit. Aucun des résultats de l'enquête ne fut rendu public, mais une version détaillée des faits fut donnée au "World Hérald" d'Omaha par un officier de police présent lors des séances.

Durant l'expérience, SCHIRMER rapporta au Dr Sprinkle et aux officiels du projet qu'il vit l'objet... alors que celui-ci était immobile, un peu au-dessus d'une route.

"J'essayai d'allumer la radio..." déclara le policier. J'avais une main sur "le micro et l'autre sur mon révolver,.. mais le rayon de lumière qui sur- "git du dessous de l'objet m'en empêcha de n'en rien faire."

Selon les notes prises au cours de la séance d'hypnose du 14 par le chef de la police d'Ashland, William Wlaschin, le véhicule de SCHIRMER fut alors inondé de lumière. Ce dernier vit alors apparaître, sous la partie inférieure de l'appareil, une forme humaine de petite taille - quatre à cinq pieds de haut - qui descendit jusqu'à terre et s'approcha de lui. La silhouette serait "d'une certaine manière" entrée en communication avec le policier. Au cours d'une transe profonde, il affirma même qu'il y avait d'autres êtres à bord de l'appareil. "Ils ne viennent d'aucune des planètes que nous connaissons..." déclara SCHIRMER. "Ils viennent d'une galaxie voisine mais ils ont des bases sur Jupiter et Mars... Ils m'ont dit que c'était la première des trois rencontres que je dois avoir avec eux"... les deux suivantes devant se dérouler avant la fin de 1968."

SCHIRMER aurait encore affirmé que l'OVNI "fonctionnait grâce à un système anti-gravitatif" et qu'il extrayait l'électricité d'une ligne voisine afin d'émettre un champ de force "susceptible de faire obstacle à n'importe quoi".

L'éditeur de l'"Ufo Investigator" rappelle ensuite soigneusement la position du N.I.C.A.P. :

Le N.I.C.A.P. mène une enquête aussi approfondie qu'il est possible sur cette affaire. Nous espérons obtenir la transcription complète des séances d'hypnose, et cela bien que les conclusions du projet Colorado ne puissent être révélées avant le rapport public final du Dr. Condon...

Nous pensons, au N.I.C.A.P., que chaque contact prétendu doit être parfaitement authentifié avant que nous ne puissions l'accepter comme véridique. S'il n'en était ainsi, nous serions critiqués -et à juste titre- pour cet égard avec la politique d'investigation prudente, basée sur les faits, que nous menons depuis longtemps. Autant que nous sachions, cette attitude n'a jamais encore été adoptée pour étudier un cas de "contact". Il est manifeste que la plupart des prétendus témoins sont des instables ou des gens peu dignes de foi. Quelques exceptions, cependant principalement lors des cas de "rencontres" : des témoins à la réputation sans défaut auraient vu des êtres supposés extra-terrestres à bord ou auprès d'OVNIs. Mais même alors, les interprétations erronnées, bien que faites en toute bonne foi, sont tout à fait possibles. Nous ne connaissons aucun cas dont la réalité ait été démontrée sans qu'il puisse être encore raisonnable d'en douter. Cependant, nous pensons qu'une distinction doit être faite entre les"rencontres", qui entrent dans la catégorie que nous venons de définir, et la majorité des inacceptables récits de "contacts".

Quelques précisions d'ordre complémentaire - par Hervé MATTE.

Depuis la publication de ce rapport, cette affaire a connu de nouveaux développements. En effet, les résultats obtenus lors de l'enquête du Comité Condon sont assez curieusement exposés de manière incomplète. Les déclarations faites par Herbert SCHIRMER alors qu'il se trouvait en état d'hypnose sont en effet passées sous silence. Les passages les plus significatifs du rapport final sont sans doute les suivants :

"Ce dernier test (celui conduit par le Dr Sprinkle) fut effectué dans le but de déterminer si, oui ou non, les techniques hypnotiques sont susceptibles de fournir des informations sur les UFOs qui, sans cela, demeureraient inaccessibles. Durant cette séance le policier apporta de nouveaux éléments à son récit de l'incident ; cependant l'authenticité de l'expérience rapportée ne put être établie. Le Dr Sprinkle exprima l'opinion que le policier était convaincu de la réalité des évènements qu'il décrivit (...)

Conclusion :

L'étude des tests d'évaluation psychologique, le manque total des preuves et les interviews du patrouilleur n'ont fourni à l'Etat Major du projet aucune assurance quant à la réalité physique de l'expérience rapportée par le policier".

Pour les lecteurs désireux d'étudier plus complètement la version de l'incident donné par le Comité Condon, la référence est la suivante : "Scientific Study of Unidentified Flying Objects" cas 52, pages 389-391 de l'édition Bantam.

Dans un fort intéressant article "Some Uses of Hypnoses in Ufo Research", in "UFO Percipients", numéro spécial de la "Flying Saucer Review", septembre 1969, pages 17-191, le Dr. R. Léo Sprinkle écrit pour sa part :

- "L'auteur pense que le cas mérite de faire l'objet d'une nouvelle enquête."

Le cas SCHIRMER n'est pas le premier a avoir été"enrichi" par l'utilisation de techniques hypnotiques. Le plus fameux de tous reste la fantastique aventure qu'aurait vécu le couple Hill (cf. l'ouvrage "Dial Press, New york 1966). N'oublions pas non plus le cas du "Docteur X", sur lequel il vaut mieux rester discret pendant un certain temps encore, et celui de N.C. qui fait l'objet d'une enquête de l'A.P.R.O.

"L'AFFAIRE DU 24 AOUT ET SES PROLONGEMENTS"

Compte-rendu de François TASEI
Secrétaire de l'OBRIS - CVNI.

Il ne peut être question de présenter aux lecteurs de "P.I." un exposé détaillé sur les tenants et aboutissants des enquêtes menées par la Section d'Aquitaine du C.F.R.S. au sujet de cette fameuse nuit du 24 Août 1969 ; il suffira de renvoyer les lecteurs à "P.I." n° 10 et de leur donner ici-même les premières conclusions qui ont été dégagées par les enquêteurs bordelais.

1°) On constate que les témoins LANDAIS - FOURNET - PUIRAVEAU sont situés sur une même ligne orientée NNE - SSO et que l'objet de leur témoignage coïncide également avec cet alignement,

2°) L'Ojet, immobile au-dessus de l'aéroport (à une altitude de 200 à 500 mètres max). de 21 h à 21 h 10 sous l'apparence d'un puissant phare blanc se dirigea ensuite vers le SSO, survolant le sergent FOURNET à 21 h 10, puis Messieurs PUIRAVEAU, père et fils à 21 h 15. Ces trois derniers témoins ont fourni aux enquêteurs des éléments suffisamment précis et concordant pour que l'on puisse affirmer que l'OVNI en mouvement se présentait sous l'apparence d'une masse sombre ovoïde munie de deux"phares jaunes" à l'avant et de lueurs rouges violacées palpitantes à l'arrière (mais situées au-dessous de la masse) ; en déplacement lent, l'OVNI parait peu stable (comportement en "feuille morte") ; les deux "phares" ou "hublots" d'apparence ronde peuvent s'éteindre lentement certainement cachés par la forme du dessous de l'engin à mesure du passage au-dessus du témoin. (témoignage de Messieurs PUIRAVEAU et FOURNET concordant sur ce point).

3°) Si on prolonge vers le NNE la trajectoire ainsi définie sur plus de 33 Kms, on passe obligatoirement près de St-MEDARD et d'EYSINES, puis au-dessus de BAYON et du BEC d'AMBES, ce qui nous permet de supposer que le couloir aérien que nous avions déterminé en 1969 (BAYON - LE TRONQUET) était trop approximatif pour être valable : désormais, nous pourrons raisonner sur le couloir aérien BAYON - LAVIGNOLLE (60 Kms).

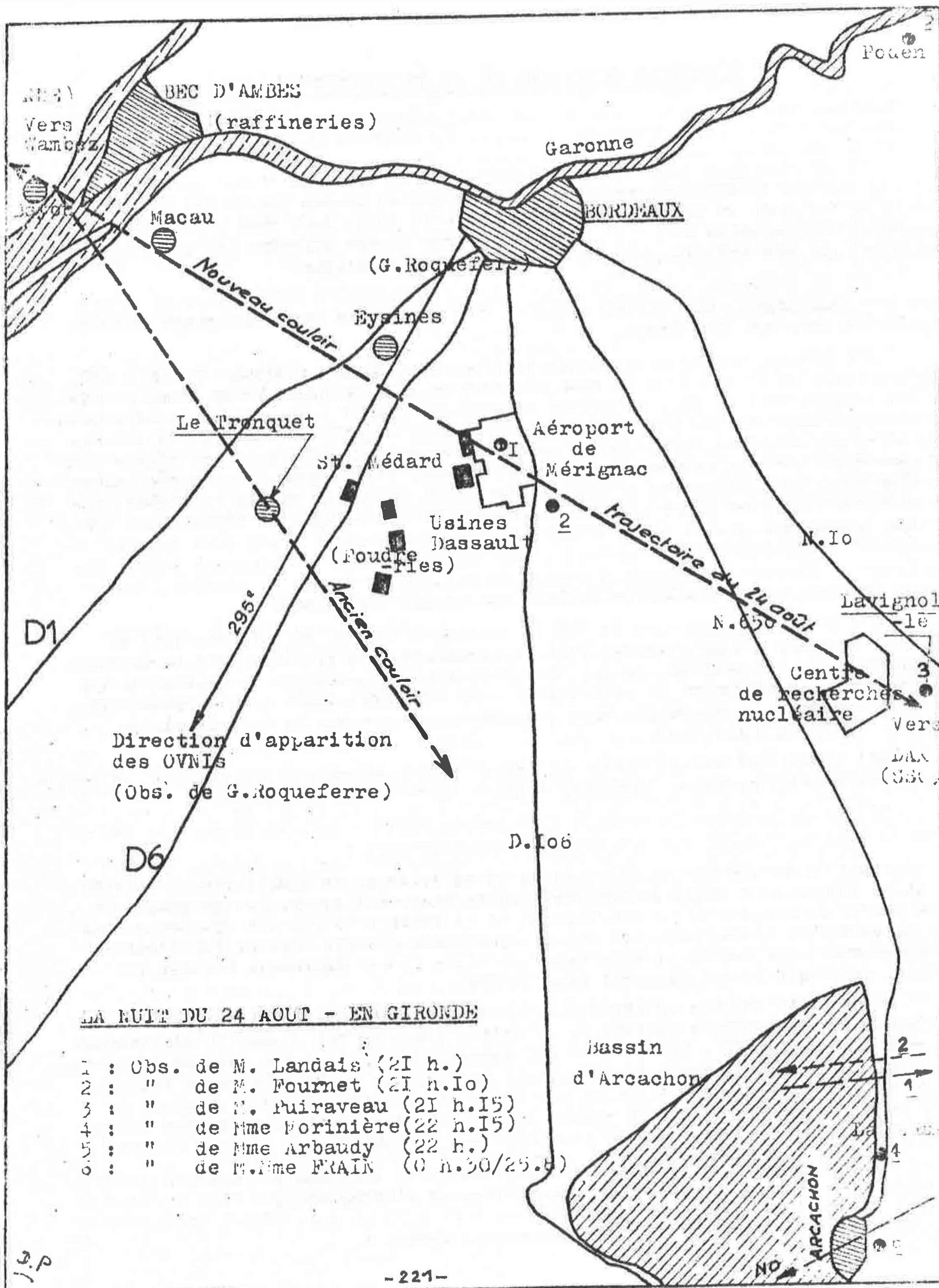
4°) L'OVNI est revenu après 137 jours : les périodes d'observation ont donc suivi une alternance assez régulière : 123 - 109 - 124 et 137 jours.

5°) Si on prolonge le couloir très précis BAYON - LAVIGNOLLE vers le NNE et vers le SSO, on "tombe" sur les observations suivantes :

- A plus de 500 Kms au NNE : le quasi-atterissage de WAMBEZ dans l'OISE où un objet identique à celui de MERIGNAC (phare blanc à l'arrêt, lueurs rouges et deux phares jaunes en vol) a été observé le 11 octobre 1969 à 6 h 15. Comme pour les observations girondines, des objets sphériques oranges avaient été observés antérieurement sur WAMBEZ -(voir "P.I." n° 10) - Il est également à noter que l'objet qui était au sol disparut vers le NNE.

- A plus de 100 Kms au SSO : nombreuses observations d'OVNI similaires dont les premières remontent à la nuit du 24 Août à l'est de DAX ; sens du déplacement observé (approximatif) : tantôt NE - SO, tantôt SO-NE. Il semble que les environs ouest de DAX où se recoupent d'ailleurs la trajectoire du 24 Août et la fameuse ligne BA - VIC aient été fréquentés par des OVNI "sombres, ovoïdes et munis de deux phares jaunes à l'avant" à partir du 24 Août et durant les deux mois suivant (il est frappant de remarquer que l'atterissage de WAMBEZ a eu lieu en octobre).

6°) L'affaire du 24 Août est certainement plus complexe que nous ne pouvons le supposer : sur la Gironde trois témoignages ne s'intègrent pas dans le couloir tracé : Madame MORINIERE à la HUME (4) a vu à 21 h 15 un gros "Echo" en direction de l'Est aller du Nord au Sud, puis rebrousser chemin ;



BEC D'AMBES
(raffineries)
Vers
Garonne
BORDEAUX
Macau
(G.Roquefere)
Nouveau couloir
Eysines
Le Tronquet
Aéroport
de
Mérignac
St. Médard
Usines
Dassault
(Poudre
-ries)
trajectoire du 24 août
N.Io
N.650
Lavignol
Centre
de recherches
nucléaire
Vers
D1
295°
Ancien couloir
Direction d'apparition
des OVNIs
(Obs. de G.Roqueferre)
D6
D.Io6
LA NUIT DU 24 AOUT - EN GIRONDE
1 : Obs. de M. Landais (2I h.)
2 : " de M. Fournet (2I h.Io)
3 : " de M. Puiraveau (2I h.I5)
4 : " de Mme Morinière(22 h.I5)
5 : " de Mme Arbaudy (22 h.)
6 : " de M.Mme FRAIN (0 h.30/25.8)
Bassin
d'Arcachon
ARCACHON
NO

- A PODENSAC (5), Madame ARBAUDY et une voisine observent à 22 heures une très grosse boule rouge-orangée en direction de la Garonne ; cet OVNI aurait été muni de deux gros yeux blanc vif et semblait remonter lentement le cours de la Garonne à très basse altitude puisqu'il fut caché à la vue des témoins par des bâtiments et des arbres situés le long du fleuve.

- A ARCACHON (6), Monsieur et Madame FRAIN observent durant la même nuit, mais à 0 h 30 environ des points lumineux disposés en triangle de façon très régulière qui traversent leur champ de vision (limité par une dune) en une vingtaine de secondes. Le sens de déplacement de cette douzaine de points lumineux était Sud-est - Nord-Ouest.

CONCLUSION PROVISOIRE : Il semblerait nécessaire de rassembler un maximum de témoignages concernant
- la nuit du 24 Août,
- les observations de DAX,
- des OVNI semblables à ceuxdécrits,
- les localités traversées par la trajectoire du 24 Août.

Pour sa part, la section d'Aquitaine du C.F.R.S. va s'efforcer, dans les limites hélas du pur amateurisme et du "système D" d'obtenir un maximum de renseignements : s'il s'avérait que les prolongements de l'affaire du 24 Août ont une importance capitale pour une meilleure compréhension globale du phénomènes "OVNI" l'OBRIS-OVNI n'hésiterait pas à publier l'ensemble de ses dossiers sur "l'affaire".

Notes complémentaires

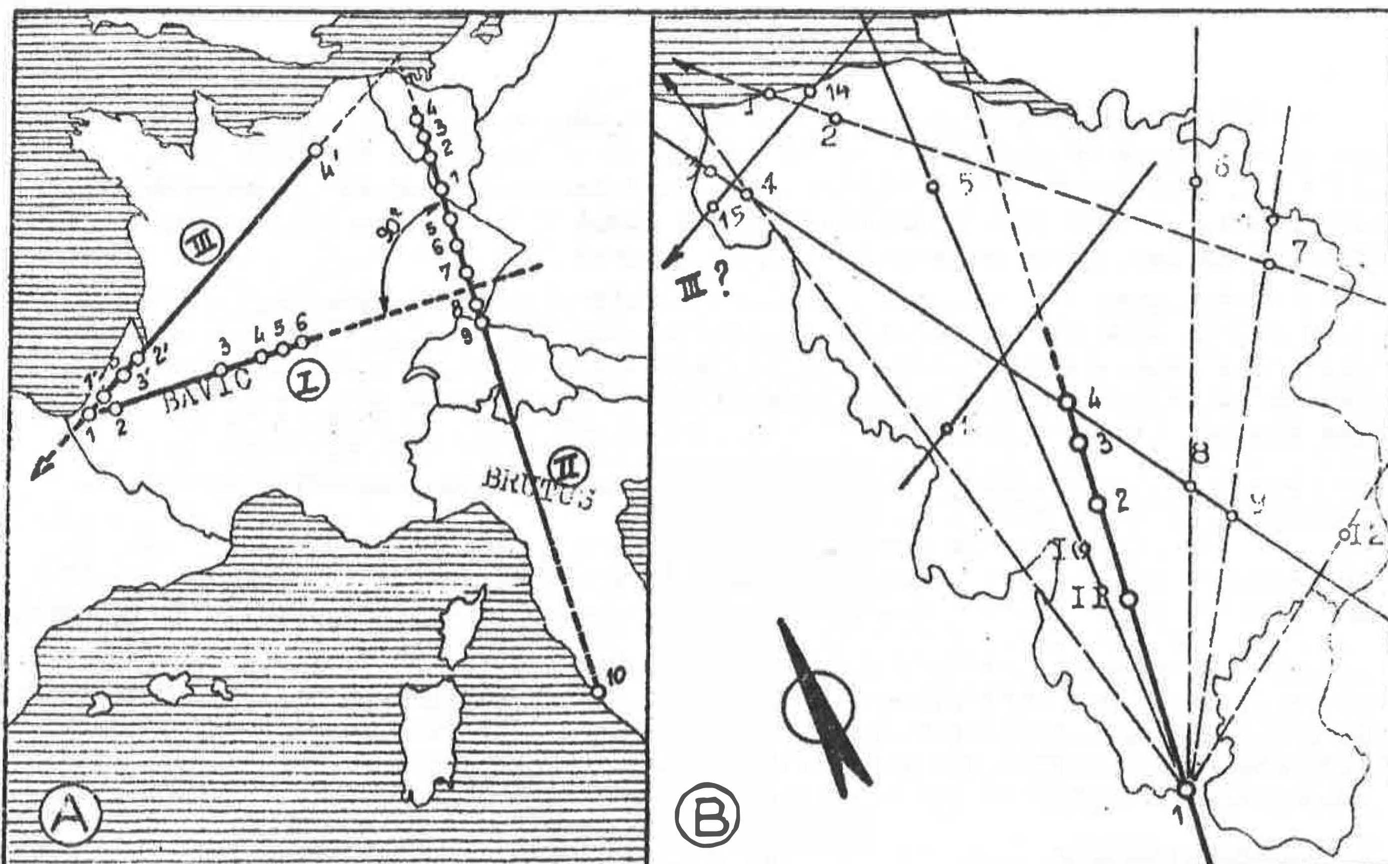
LIGNES ORTHOTENIQUES ET COULOIRS AERIENS

Par Pierre DELVAL (GEMOC).

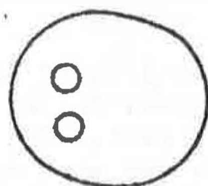
Grâce à l'excellent travail d'enquête effectué par la section d'Aquitaine du CFRS, nous savons désormais que les objets qui survolent les localités de MERIGNAC - LAVIGNOLLE et DAX sont des engins du même type. D'autre part, comme nous le faisions remarquer dans "P.I. n° 10, la ressemblance frappante avec l'objet signalé à WAMBEZ (voir rapport d'enquête de M. Chartier) a permis à la suite de mettre en évidence l'existence d'un "couloir" fréquenté par les O.V.N.I. de cette catégorie, comme il vient d'en être clairement exposé dans le compte-rendu de François TASEI, ci-dessus (se reporter à la carte p. 221 et carte rep. A p. 223).

Ceci m'a donné l'idée de ressortir le dossier sur ces fameux "couloirs aériens" dont un exposé fort intéressant de Francis Schaefer fut publié dans "P.I." n° 7. (Il en reste encore quelques ex.) Il faut rappeler que la découverte des couloirs fréquentés par les OVNIs est le résultat d'un patient travail de chercheurs Belges Bruxellois qui s'intéressent à la question des OVNIs depuis une trentaine d'années. Ayant donc repris ces documents, je fus assez surpris de constater que le couloir DAX - WAMBEZ (III) se prolonge davantage et venait coïncider exactement avec l'un de ceux tracés par nos correspondants Belges, six ans auparavant. Si l'on trace sur une carte Michelin au 1/200.000°, la trajectoire DAX - WAMBEZ et ce couloir relevé sur le territoire Belge, il n'y a aucun doute : la trajectoire ainsi établie se rejoint parfaitement. Nos anciens lecteurs pourront eux-mêmes vérifier dans "P.I." n° 7 (Carte p. 135) reportée dans ce numéro p.223 carte rep. B). Ce couloir en question est le couloir "PODEN" (POperinge - LeenwaarDEN)(Hollande). Cette trajectoire était signalée dans "P.I." n° 7, comme se dirigeant vers Fâtima, donc en passant par WAMBEZ et DAX (vérifié par les enquêtes actuelles de l'OBRIS et GEMOC du CFRS). Sur la carte du territoire Belge (Rep. B) ce couloir passe sur Knokke (14) et Poperinge (15).

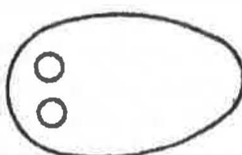
Cette trajectoire est qualifiée par nos "Ufologues" Belges comme étant un "couloir certain" mis en évidence par des chercheurs bataves et brugeois".



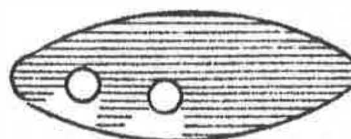
Types d'O.V.N.I. observés suivant l'axe DAX-WAMBEZ.



MERIGNAC



LAVIGNOLLE



DAX et WAMBEZ

☆ Objets volants non identifiés sur Bordeaux

La Maison des jeunes du Grand Parc reçoit, aujourd'hui vendredi 28 novembre, à 21 heures, la section d'Aquitaine du Cercle français de recherches scientifiques, qui exposera, dans sa conférence-débat, le problème toujours actuel des Objets volants non identifiés. Depuis 1965, le retour périodique d'engins inconnus au-dessus d'un secteur déterminé de la région bordelaise, intrigue les milieux scientifiques. L'O.B.R.I.S.-O.V.N.I. s'est donné pour tâche l'étude rationnelle de ces phénomènes, et elle exposera au public bordelais le résultat de ses recherches.

Un débat, qui suivra la conférence, permettra aux auditeurs de se documenter sur les divers aspects que prend le problème des soucoupes volantes à l'heure actuelle.

LEGENDE :

- Carte rep. A

(I) : BAVIC (Bayonne-Vichy)

I : Bayonne	4 : Ussel
2 : Lencouacq	5 : Celles
3 : Tulle	6 : Vichy

"BAVIC" est un alignement orthoténique (journée du 24-9-1954, carte N°I de "OU" d'Aimé Michel.)

(II) : BRUTUS (Bruxelles-Athus)

I : Athus	5 : Moyeuvre
2 : Namur	6 : Metz
3 : Rosières	7 : St. Dié
4 : Bruxelles	8 : Rembs
Io: Rome	9 : Bâle

"BRUTUS" est un "couloir aérien".

(III) : Nouvel axe DAX - WAMBEZ

I' : Dax	3' : Lavignolle
2' : Mérignac	4' : Wambez.

Dp

L'étude poursuivie par nos amis belges démontre, en effet, l'existence de dix itinéraires de survol différents au-dessus de la Belgique. Parmi ces dix couloirs, tracés approximativement sur notre carte (Rep. B p. 223), quatre sont certains. (ceux tracés en traits continus fins).

L'itinéraire "PODEN" vient couper celui de "BRUTUS" en un point situé au-dessus de la mer du nord, mais là se perd notre investigation. Le couloir "BRUTUS" (II) a fait l'objet d'un article de Francis Schaefer dans "P.I." N° 7 déjà cité. A cette époque une autre constatation troublante avait déjà été faite par notre rédacteur en chef, à ce que la ligne orthoténique "BAVIC" (1) établie par Aimé Michel, venait se prolonger exactement perpendiculaire au couloir "BRUTUS" (Voir carte rep. A). Nous savons que cette constatation avait déjà été faite par Aimé Michel pour des trajectoires orthoténiques (Observ. basée sur 24 h).

Il se peut donc que les lignes orthoténiques soient la trace d'un phénomène identique à celui des couloirs aériens (études basées sur le sens de la trajectoire et la périodicité des observations) mais à une fréquence beaucoup plus rapide puisque une droite orthoténique est tracée suivant les observations d'une journée en fonction des horaires. Les O.V.N.I. suivent-ils toujours un même itinéraire ? un genre de route aérienne comme celles établies sur les cartes des compagnies d'aviation. Si c'était le cas, on devine l'intérêt que cette découverte, encore à l'état d'hypothèse, pourrait favoriser à cerner de plus près l'évolution du phénomène.

Nous ne saurons que trop conseiller à nos lecteurs qui résident dans les localités de ces survols, d'être vigilants et de nous communiquer toutes informations éventuelles ou anciennes concernant des observations sur cette trajectoire.

Remarquer que le couloir "BRUTUS" est tout simplement un prolongement de celui de "ATHUS" établi par les enquêteurs belges (carte rep. B) d'où, de cette ville partent six itinéraires. Sur ce point de convergence d'ATHUS, le 15 Avril 1964, un énorme objet elliptique fluorescent a stationné entre cette ville et Rodange (Luxembourg), (le couloir Athus passe par Rodange) ainsi que le 27 Septembre de la même année (Rixeim). D'autres observations eurent encore lieu en ce point en 1965 - 1966 - 1967. Il semble donc encore que le point de convergence "ATHUS" soit le pivot permanent de plusieurs axes européens et qui sait ? peut-être circum-terrestres ?. Nous avons remarqué avec le GEOCNI que "BRUTUS" (si on poursuivait sa course) passe par les pôles et que la ligne orthoténique "BAVIC" passerait au-dessus de certains points fréquentés par les OVNIs en Argentine tels que Mendoza et Talca.

Ce travail d'observation n'aurait pu être réalisé sans la collaboration franche entre certains organismes privés belges et français et nous devons, à cet effet, nous féliciter de l'initiative prise en 1969, de créer ce C.F.R.S. car c'est avant tout un travail localisé qu'il est devenu utile et fructueux de continuer. L'échange de l'information et la coordination des recherches locales, sous cette égide, ne peut que nous permettre de voir un peu plus clair sur l'orientation à prendre par les sections d'enquêtes privées.

ANALYSE D'UNE OBSERVATION.

Rapport d'enquête effectuée par M. Francis CONSOLIN (GEMOC).

Avant-propos :

Cette enquête fut effectuée en 1965, par notre enquêteur, Francis Consolin. Conformément à l'objectif que nous nous sommes fixé, il nous paraît intéressant de publier ce rapport. L'observation est relative à celle d'une "boule de feu verte" qui a survolé le centre de la France, en Août 1965. Notre enquêteur qui fut également témoin du phénomène, eut la possibilité de recouper d'autres témoignages et par voie d'élimination des phénomènes connus, apporter une tentative d'explication à cette observation.

L'intérêt de cette étude est d'abord celui de la méthode adoptée. Nous pensons, en effet, que la première chose à faire, dans une enquête de ce genre, est d'essayer d'expliquer le phénomène observé par les témoins, par ce qu'il y a de connu. Ce qui fausse souvent l'enquêteur, c'est que ce dernier cherche avant toute autre chose, une projection de sa propre opinion et d'exécuter ainsi une identification souvent inexacte avec la réalité.

Ce qu'il faut faire, ce n'est pas chercher "à prouver" par la multiplication des "observations", l'hypothèse extra-terrestre des phénomènes observés (pour cela nous sommes bien d'accord avec l'un de nos correspondants, auteur de nombreux ouvrages sur des questions connexes et dont nous préférons taire le nom), mais chercher à éliminer toutes les observations pour lesquelles subsiste le moindre doute et, comme dans le cas présent, tenter l'explication rationnelle du phénomène. C'est une question de méthode.

Observation du 16 Aout 1965

Témoins : M. et Mme Consolin

Lieu : CHATEAUNEUF-LES-BAINS (Puy de Dôme)

Heure : entre 21 h 30 et 21 h 45

Etat du ciel : extrêmement clair - voie lactée dessinée. La lune, au 19° jour de sa lunaison, est trop basse sous l'horizon pour éclaircir le fond du ciel. Vers 22 h 30, des voiles de brume, invisibles occuperont de larges portions du ciel, entre l'Aigle, la queue du serpent et le scorpion.

Description du phénomène observé par M. et Mme Consolin :

(Rapport de M. Francis Consolin).

Ma femme et moi étions sortis au moment où un satellite polaire (probablement ECHO II) passait à l'est, se dirigeant vers le Nord (env. 0 h 30). Nous nous dirigions vers le Nord de CHATEAUNEUF-LES-BAINS, et avions pris un petit chemin très sombre montant vers un plateau, pour essayer de voir des étoiles filantes de l'essaim des Perseides. Nous nous étions arrêtés en face d'une trouée dans la ligne d'arbres bordant le côté droit du chemin (vers l'Est). Soudain le paysage fut violemment éclairé en vert, comme par un éclair au cours d'un orage, mais l'intensité lumineuse était bien supérieure à celle produite par l'éclairage de la pleine lune, car dans ce dernier cas, l'intensité lumineuse est à peine supérieure au seuil de sensibilité de la vision colorée, ce qui fait qu'on perçoit seulement à peine la couleur des objets se superposant au gris "vu" en vision nocturne.

Je tournai immédiatement la tête vers la droite et entrevis une boule colorée, qui me sembla blanc-verdâtre, éblouissante, suivie d'une traînée orangée filiforme. L'objet disparut alors derrière une colline et la traînée persista pendant une minute peut-être, avec l'aspect et l'intensité lumineuse de la voie lactée.

Ma femme qui avait vu l'objet apparaître, plonger et disparaître, avait vu la boule franchement verte.

Aspect du phénomène

1°) Boule : Disque éblouissant. Diamètre apparent : environ le quart du diamètre de la pleine lune.

Remarque : L'examen, les soirs suivants, des lampadaires d'éclairage urbain, me permit de constater que, de nuit, une source ponctuelle de forte brillance produit la vision d'une tache non ponctuelle, par suite de phénomènes de diffusion et de diffraction à l'intérieur même de l'oeil. L'image est celle d'un point entouré d'aigrettes, et pourrait être schématisée par une marguerite.

2°) La trainée : Ma femme et moi avons vu, en commun, la traînée résiduelle. Cette traînée commençait à l'endroit où l'objet s'était "éclairé".

Sur le coup, je crus qu'il s'agissait d'une météorite verte de l'essaim des Perseides (car les météorites vertes existent, leur couleur étant due à l'ionisation de la vapeur de magnésium. Voir Astronomie Populaire, FLAMMARION, édition 1955 p. 394), et je racontai à ma femme l'histoire des "Boules de feu vertes" du Nouveau Mexique qui défrayèrent la chronique des soucoupes volantes il y a une douzaine d'années. Cette interprétation fit que je ne contrôlai ni l'heure ni les coordonnées exactes du phénomène .

3°) Durée : estimée entre 1/2 seconde et 1 seconde.

4°) Inclinaison de la trajectoire : presque verticale - estimée entre 10 et 15° sur la verticale, venant de la gauche.

Coordonnées

La disposition des arbres bordant le chemin nous permit de retrouver très exactement le lieu de l'observation et d'y procéder à des mesures avec boussole, morceaux de bois/divers et un flacon d'alcool à 90° utilisé comme niveau d'eau...

1°) Gisement : déterminé à l'aide d'une boussole dont la déclinaison est réglée sur celle de GRENOBLE. Gisement : 120 grades ± 2 grades (108°)
Hauteur au-dessus du plan horizontal :
a) du point d'apparition : angle tangent 1/5, soit environ 11°
b) du point d'occultation derrière la colline : les 2/3 environ de la valeur précédente, soit approx. 8°.

Remarque

Nous avions conservé un souvenir suffisamment précis de l'image de la traînée pour évaluer sa longueur apparente qui était d'environ 2 travers de doigt, à bras tendu.

reportée sur une carte, la direction du point d'apparition passe légèrement au Nord de THIERS et NOIRETABLE.

Cette direction était bien celle de la constellation du verseau mais, prolongée, elle passait vers la croix du cygne.

Cet objet ne parvenait absolument pas du radiant de Persée (dont le gisement était alors d'environ 20 à 25 degrés) car dans ce cas, la trajectoire serait passée toute entière sous les étoiles de la constellation d'Andromède, aurait traversé la moitié inférieure du carré de Pégase et abordé l'horizon sous un angle d'une quinzaine de degrés par rapport à l'horizontale, au lieu de 80° (soit 10° par rapport à la verticale). Il aurait pu provenir plus vraissemblablement de l'essaim des Cygnides, visible du 10 au 20 Août et donnant des météores brillants, de vitesses moyennes (Astronomie Populaire Flammarion p. 387).

Commentaire du phénomène

J'avais d'abord pensé avoir affaire à une météorite, mais le jeudi 20 Août, ayant acheté le journal régional "La Montagne", j'appris que de nombreuses personnes avaient signalé le phénomène, et je me mis à suivre l'affaire.

Parmi tous les témoins, quelques-uns ont indiqué avec assez de précision la direction du phénomène. Un des premiers témoignages est celui de M. SALZE (la Montagne du 20 Août). En reportant sur une carte (carte routière Michelin au 1/200.000 n° 73) les directions observées à CORENT et à CHATEAUNEUF-LES-BAINS, je m'aperçus que la direction de disparition de l'objet, vue de CORENT, était incompatible avec l'observation de CHATEAUNEUF. Voir fig. 1.

Je repris donc la question, et trouvai 4 solutions possibles :

a) Objet d'origine extra-terrestre (météorite) effectuant leur entrée (ou rentrée)
b) Objet d'origine terrestre (objet satellisé) dans l'atmosphère
c) Fusée d'artifice (lancée d'avion)
d) M.O.C.

Solution a)

L'examen de la figure 1 montre que, vu de CHATEAUNEUF, l'objet se déplaçait dans le plan (AD, AD2), sans qu'il soit possible de préciser s'il s'approchait ou s'éloignait du point d'observation ce qui, compte tenu de l'orientation de la terre à 21 h 40 (heure française) ne permettait pas de savoir s'il allait à la rencontre ou s'il rattrappait la terre (2è cas le plus probable). La vitesse d'"abordage" est alors comprise entre une douzaine à une soixantaine de km/seconde.

Solution b)

La vitesse d'abordage est comprise entre 8 et 11 km/seconde. Dans ces ? cas l'objet commence à subir un freinage énergique vers l'altitude de 140 Km, avec création d'une onde de choc lumineuse, colorée par la vaporisation et l'ionisation de la matière de l'objet, et laisse derrière lui un sillage ionisé lumineux: la traînée. Si l'objet est suffisamment gros pour ne pas se vaporiser totalement le phénomène lumineux cesse vers 50 Km d'altitude par suite :

- de l'augmentation de la pression atmosphérique (fin de l'ionisation)
- de la diminution de la vitesse.

Si les hypothèses a) et b) étaient valables, il serait facile de trouver l'endroit au-dessus duquel l'objet était devenu lumineux. Compte tenu de l'imprécision de la mesure du gisement - déterminé après coup - ce point se trouve en Italie, quelque part entre GENES et BOLOGNE, soit à 560 km de CHATEAUNEUF et 640 km de GUERET.

Première remarque

Compte tenu des conditions météorologiques sur l'Europe occidentale, l'objet aurait été vu distinctement dans un cercle de 1.300 km de diamètre centré sur la région de GENES - BOLOGNE. Or le phénomène semble n'avoir été signalé que par la presse locale.

Deuxième remarque

L'éclairement au sol était supérieur à celui de la pleine lune ce qui, compte tenu de la distance supposée, conduit à une énergie rayonnée considérable.

L'éclairement de la pleine lune est 400 000 fois plus faible que celui du soleil (Astronomie Populaire p,110).

L'énergie reçue du soleil au zénith est de 1 km/m2 au sol (op. cit. p. 179).

La distance supposée de l'objet lors de son apparition était d'environ 560 km ou 560 000 mètres de CHATEAUNEUF-LES-BAINS.

Si l'on suppose que son éclairement était double de celui de la pleine lune, on obtient la valeur :

$$\frac{1\ KW}{200\ 000} \times \frac{4}{3} \times (560\ 000)^3 = 3.7 - 10^{12}$$ KW ou 3 700 milliards de kilowatts rayonnés en 1 seconde, ou 3 700 milliards de kilojoules par seconde rayonnés sous forme de lumière.

Une erreur du simple au double dans l'évaluation du point d'apparition de l'objet au-dessus de la colline derrière laquelle il disparut (4 travers de doigt au lieu de 2) ramène la distance du point d'apparition à 450 km environ au lieu de 560, ce qui ne modifie pratiquement pas l'ordre de grandeur (environ 2 000 milliards de KW au lieu de 3 700).

S'il s'agissait de la rentrée d'un objet satellisé, l'apparition du phénomène lumineux se produirait vers 80 km d'altitude, soit entre SUSE et SESTRIERE (340 Km de CHATEAUNEUF) et l'énergie rayonnée en une seconde serait encore de 800 milliards de kilowatts.

A titre de comparaison, voici des chiffres relevés dans un vieux document : dans "expériences atomiques" publié en 1946 aux éditions ELZEVIR, M. DERIBERE Maurice écrit que la puissance totale libérée par une bombe A de 20 kilotonnes était estimée à 292 milliards de kilojoules, dont une petite partie seulement l'était sous forme de rayonnement lumineux ! j'ignore quels sont les chiffres admis actuellement, mais de toute façon je pense que nous pouvons éliminer les hypothèses a) et b).

Solution C)

Une fusée éclairante laisse derrière elle une traînée de fumée susceptible d'être éclairée par la lueur de la fusée, mais qui disparaîtra après l'extinction de celle-ci. Dans l'état actuel de la technique aéronautique, elle pourrait être lancée à une altitude maximum d'une vingtaine de km. sa trajectoire serait fortement incurvée vers le sol ce qu'on ne pouvait discerner de CHATEAUNEUF-LES-BAINS, trop proche du plan vertical dans lequel évoluait l'objet.

Cette altitude situerait l'apparition de l'objet dans la région de NOIRETABLE en accord avec l'observation de M. SALZE à CORENT (figure 1), mais NOIRETABLE se trouve à 150 km de GUERET, et il semble peu probable qu'une fusée d'artifice puisse être vue à une telle distance.

De plus, la traînée n'aurait pas persisté après l'extinction de la boule lumineuse, extinction que nous n'avons pas vue, puisque l'objet a disparu hors de notre vue presque immédiatement.

Solution d)

Reste le mystérieux objet céleste.

Examinons de nouveau les témoignages (je ne possède pas le témoignage de M. DUCLOUX de GUERET, publié par la Montagne le 18 Août).

- A ST-PIERRE-LA-BOULLHONNE (Puy-de-Dôme) M. MASSINI et 12 enfants voient, vers 22 h 15 un objet semblant suivre une trajectoire d'est en ouest.

- A CORENT (Puy-de-Dôme) M. SALZE et sa femme voient, vers 21 h 30 "un très long objet très lumineux, d'une couleur vert clair, se dirigeant sensiblement du nord au sud".

- A CHATEAUGAY, M. BOUVIER voit, entre 21 h 15 et 21 h 50 une boule blanche se déplaçant dans le ciel vers la terre, direction est.

- vers ALLANCHE (Cantal) M. RIBEIRO voit, vers 21 h 30, une boule de feu bleue se déplaçant d'est en ouest.

- revenant d'USSEL et montant le col de la MORENO (Puy-de-Dôme), M. GOUNEL voit, vers 22 h, un mystérieux objet céleste qui lui paraît tomber dans les sapins près du Puy-de-Dôme (donc entre le nord et le nord-est).

- à COSTAROS, Mme MOUCHON et sa famille voient, vers 21 h 30, une boule verte s'éloigner vers l'est.

- à LESPINASSE (Hte-Loire), M. BRUGEROLLES voit, vers 21 h 15, un objet se dirigeant vers le nord.

- à SAINT-GERMAIN-LEMBRON (Puy-de-Dôme) M. GILBERT voit, vers 21 h 40, en direction de BEAULIEU - vers l'est ou l'est-sud-est - "une traînée lumineuse de couleur verdâtre se dirigeant vers le sud-ouest et vers le sol, faisant un angle d'une trentaine de degrés avec l'horizontale".

- à SAINT-SAUVEUR-LA-SAGNE, M. le Dr VIALLARD voit, vers 21 h 40, un objet se dirigeant vers l'est (constellation du Verseau) suivant une trajectoire inclinée d'une vingtaine de degrés sur l'horizontale, descendant de la gauche vers la droite. Cette trajectoire semblait provenir du radiant de Persée (ce qui est exact si on admet une inclinante de 20° sur l'horizontale).

- à CHATEAUNEUF-LES-BAINS, M. et Mme CONSOLIN voient, vers 21 h 40, à l'est-sud-est, une boule de feu verte tombant presque verticalement de la gauche vers la droite - suivant une trajectoire inclinée de 75 à 80° sur l'horizontale.

Enfin ...

- à BESSE-EN-CHANDESSE (Puy-de-Dôme), M. MAUCLAIR et cinq camarades voient vers 22 h 45, une boule verte venant du nord-ouest et se dirigeant vers le sud-est. Et il ajoute : "l'engin semblait voler assez bas, et nous avons même eu l'impression qu'il aller tomber... D'autres personnes, dans un autre lieu, l'ont vu passer et, là, au lieu d'aller bien droit, il semblait hésiter et aller de droite à gauche".

<u>INTERPRETATION</u>

Lorsque "La Montagne" publia les premières observations, il semblait qu'il n'y ait eu qu'un seul phénomène, observé au même moment par de nombreux témoins, à une heure imprécise, mais centrée autour de 21 h 45, avec une imprécision d'une demi-heure en plus ou en moins. Or l'examen attentif des témoignages fait ressortir que :

- à SAINT-PIERRE-BOURLHONNE (Puy-de-Dôme), un moniteur de colonie de vacances, M. MASSINI, faisant un cours d'astronomie en plein air, signale le passage d'un objet vers 22 h 15, se déplaçant d'est en ouest.

- à ALLANCHE, vers 21 h 30, M. RIBEIRO voit un objet se dirigeant aussi d'est en ouest.

- vers le col de la MORENO, vers 22 h, M. GOUNEL voit un objet tomber vers le nord ou le nord-est.

- à LESPINASSE, vers 21 h 15, M. BRUGEROLLES voit un objet se dirigeant vers le nord.

- à CORENT, vers 21 h 30, M. SALZE, qui donne des repères géographiques, voit un très long objet se dirigeant sensiblement du nord au sud.

- à CHATEAUGAY, M. BOUVIER, à COSTAROS, Mme MOUCHON et sa famille, à SAINT-SAUVEUR-LA-SAGNE le Pr VIALLARD, à CHATEAUNEUF-LES-BAINS M. et Mme CONSOLIN voient un objet se dirigeant vers l'est...

Je n'ai pu identifier tous les lieux d'observation, mais toutes ces directions sont incompatibles, il ne peut donc s'agir d'une trajectoire rectiligne (ou curviligne sous l'action de la pesanteur) unique. Si l'objet s'était déplacé à une altitude suffisante pour être aperçu simultanément par plusieurs témoins isolés, plusieurs d'entre eux auraient vu et signalé le changement de trajectoire. Or, seul M. MAUCLAIR signale ce fait, dont il n'a pas été lui-même témoin. Donc, en ne tenant compte que des quelques témoignages parvenus à ma connaissance, il semble qu'entre 21 h 15 et 22 h 45 un ou plusieurs objets - dont les catactéristiques communes sont : la couleur verte (couleurs indiquées : vert, vert avec reflets bleus, vert clair, blanc, bleu, vert rosé ; seule note discordante : rouge et orange signalé par Mme LEBRALY à CLERMONT-FERRAND), et le sillage lumineux semblable à celui d'une météorite -"a" ou "ont" survolé à très basse altitude un vaste territoire du centre de la France, en "s'allumant" ou en "s'éteignant" alternativement.

En outre, la ressemblance avec le phénomène des "Boules de feu vertes" du Nouveau-Mexique est frappante, et l'objet était très certainement un mystérieux Objet Céleste.

REMARQUE

L'alignement orthoténique "BAVIC" (BAYONNE-VICHY) signalé par M. Aimé MICHEL traverse la région survolée, mais aucun des lieux d'observation que j'ai pu repérer ne se situait sur cet alignement.

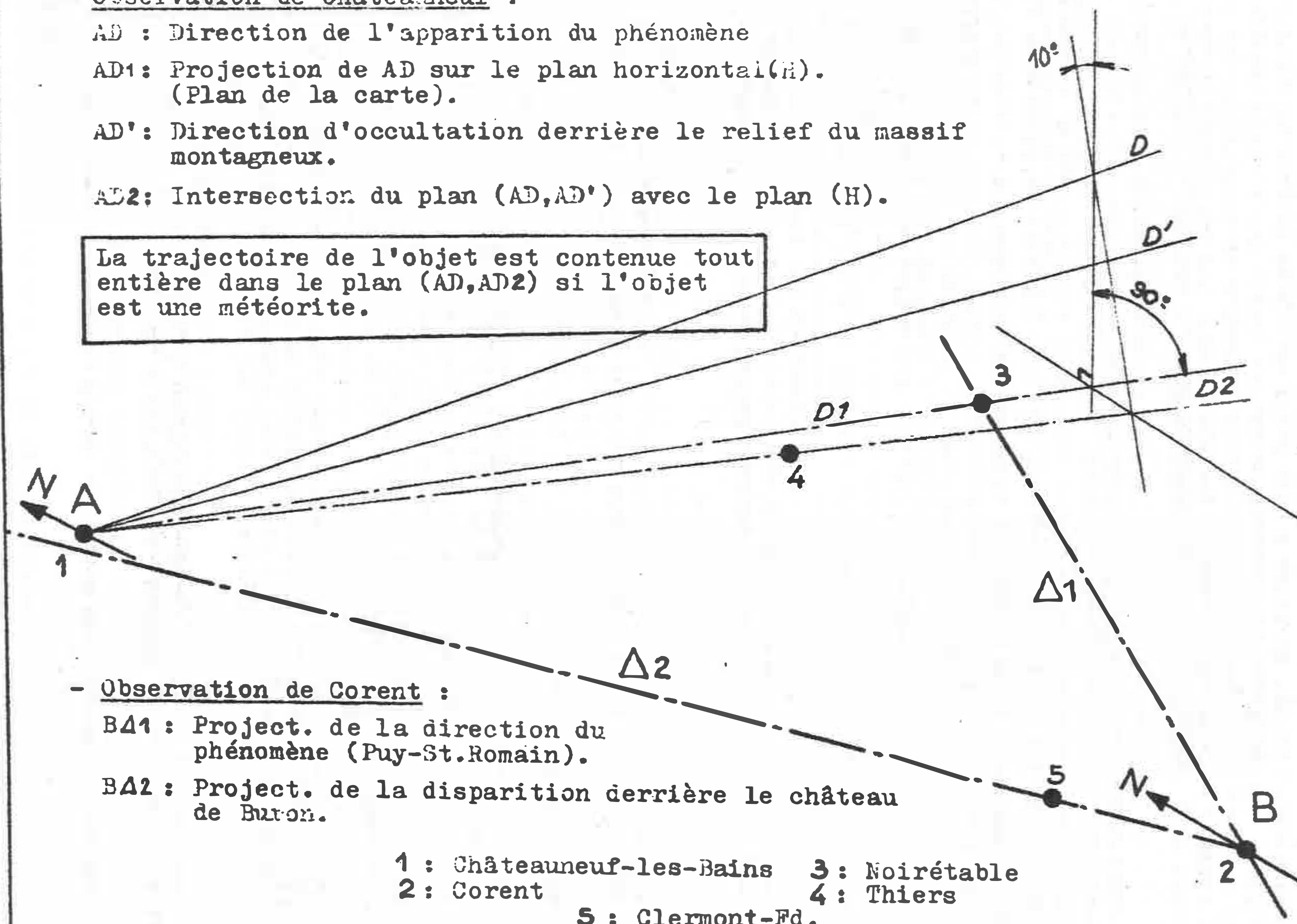
Section d'Aquitaine du C.F.R.S. : Eléments d'information sur l'apparition de l'OVNI du 24 Août.

"MERIGNAC-AIR : TOP SECRET ! " François TASEI

Avant de publier "in extenso" le résultat global de ses enquêtes sur les observations du 24 Août en GIRONDE, les enquêteurs de l'OBRIS apportent les éléments d'information suivantsà la connaissance des lecteurs de "phénomènes inconnus"

LA TELEVISION REGIONALE a pris contact avec les membres actifs de l'OBRIS afin de monter un reportage sur la section d'AQUITAINE du CFRS et ses enquêtes. Nous avions demandé au sergent FOURNET, témoin principal de bien vouloir participer à ce reportage. La réponse fut affirmative. Il fallut pourtant obtenir l'autorisation des "autorités supérieures" :

- LA REPONSE DU GENERAL D'ARMEE AERIENNE FUT UN "NON FORMEL" pire même, puisque le sergent FOURNET se fit réprimander par la"sécurité-air" pour n'avoir pas transmis son observation au bureau de prospective air, spécialisé dans les enquêtes sur les OVNI. A cet égard, il est intéressant de remarquer que l'officier qui interrogea le sergent essaya de faire dire à celui-ci "qu'il n'avait rien vu" et que ces histoires "n'étaient pas sérieuses" : d'un pays à l'autre, les méthodes d'intimidation à l'encontre des témoins au sein des organismes militaires ne varient guère !



- OBSERVATIONS DE CHATEAUNEUF-les-Bains et CORENT.

INFORMATIONS SPATIALES

Délégué aux informations : Laurent CASSIAU

AVIATION-MAGAZINE :

23.11.69, 10 h 52 - Rentrée dans l'atmosphère satellite BOREAS de l'ESRO, au dessus îles Canaries.

Découverte sur lune : or, argent, minuscule rubis, composés nouveaux : Chrome-titane, pyrosmangite.

PAROS-NORMANDIE

17.11.69 - Apollo 13. Cratère Fra-Mauro. A 176 kms de l'endroit où s'est posé Apollo 12. "C'est dans la région de ce cratère, qu'il a été plusieurs fois aperçu, au télescope, comme une grande croix brillante".

LE MONDE

14.11.69 - France-URSS : Projet installation radiotélescope 5 mètres diamètre sur Lune, vers 1972.

AURORE

27.1.70 - USA : Expérimentation moteur ionique pour vaisseaux spatiaux.

AVIATION-MAGAZINE

Etudes techniques stérilisation futurs engins interplanétaires (Firme Martin-Mariotta) Général Electric : Etudes atténuation bruit réacteurs.
Aérojet : Projet système communication optique par laser pour liaisons spatiales grandes distances.
Lockheed missiles and Space Co : Etude système pour conversion déjections humaines en matériaux utiles destinés à fournir air et eau avec système de survie à bord des engins spatiaux.
L. Sédov (URSS). A déclaré que son pays pense à envoyer un vaisseau spatial habité vers la Lune à une date encore indéterminée.
Existence étoiles super-denses de petites dimensions.

SAF

Déc. 69 - Sur 6 cms, dans milieu stellaire, présence molécule aldéhyde formique. Possibilité formation, partout dans l'Univers, de "composés organiques", matériaux pour une ultérieure matière vivante.

PARIS-PRESSE

17.11.69 - Pulsars. Pourraient être étoiles de densité énorme, de taille très réduite, tournant sur elle-mêmes à très grande vitesse.

SCIENCES et AVENIR

-Astronome Kuiper, Université Arizona : Les anneaux de Saturne sont composés d'ammoniac solidifié à - 200°C - Les 6 plus proches satellites de Saturne seraient pareillement constitués.
-Chlorure de fer dans les nuages vénusiens.
-Un astronome français, Pierre GUERIN, découvre un quatrième anneau de Saturne (Sciences et Avenir n° 277)
-Exploration de la Terre par photographies infrarouge prises depuis l'espace.
- Une nouvelle planète aurait été découverte par les astronomes américains de l'Université de Cornell, situé dans la nébuleuse du Crabe, elle aurait une taille et une masse équivalente à celle de la Terre et graviterait autour d'un pulsar à environ 6.000 années lumières de la Terre.

- La composition chimique des échantillons lunaires révèle déjà la véritable histoire géologique de la Lune. La sélénologie a mis en évidence un certain nombre de composés qui n'existent pas sur la terre. Il s'agit d'un composé ferreux que les chimistes ont déjà produit en laboratoire. (inf. transmise par GEOCNI).

CIVILISATIONS MYSTERIEUSES :

LES PISTES ET LES DESSINS DE LA NAZCA
ENIGME N° 1 DE NOTRE GLOBE

Par Robert CARRAS (CEREIC).

Au coeur de l'ancien empire inca il est, dans un désert aride et montagneux du Pérou, à 200 kms au sud de Lima, des étranges dessins et des pistes qui ne mènent nulle part. Mais, plus étrange encore, tout cela ne forme un ensemble propre à retenir l'attention que vu du ciel.

Ce sont là les pistes et les dessins de la Nazca sur lesquels s'interrogent les savants sans oser avancer d'hypothèses tant celles-ci ne peuvent guère se formuler qu'au sein d'un fantastique qui s'apparente beaucoup plus qu'il ne sied à la science-fiction ou à la science tout court.

Ce qui est un comble pour un site archéologique !

En effet on se croirait sur quelque Orly abandonné. Partout des lignes droites et, parfois parallèles. Partout des pistes immenses, souvent trapézoïdales et toujours parfaitement rectilignes. Même des collines sont allègrement escaladées sans pour autant faire renoncer ces pistes à la ligne droite.

Car le tout s'étend sur plus de 50 kms !

Si l'on examine ces lignes de près l'on s'aperçoit que ce sont des sortes de sillons avec des bords assez élevés faits de blocs de rochers. Ces sillons ressemblent à des routes dont ils possèdent d'ailleurs souvent la largeur, mais manifestement, ce ne sont pas des routes ou alors, il faudrait, dans le meilleur des cas, supposer des tronçons de routes entassés pêle-mêle les uns sur les autres. Ce qui n'a pas de sens d'autant plus que ces tronçons sont de largeurs les plus diverses.

Et ces pistes ne mènent nulle part, ne peuvent mener nulle part, exactement comme nos pistes de terrains d'aviation qui, sitôt que l'avion a décollé, s'arrêtent bêtement et ne l'accompagnent plus dans sa course.

L'archéologue Paul Kosos a remarqué, note R. Charroux,(1) que certaines de ces lignes se joignent en des centres qui sont constitués par de petites collines sur lesquelles on distingue de vagues constructions. On peut se demander si ces centres ne correspondaient pas primitivement à des points stratégiques importants dont il ne nous resterait justement que ces vagues constructions ayant échappé à un éventuel désastre.

Sur ce site traversé aujourd'hui, par une ligne d'autobus, figurent aussi des dessins insolites. La plupart sont trop étranges pour être identifiés. Mais, par contre, certains de ces dessins représentent des animaux et l'un, en particulier, nous montre avec beaucoup de netteté, une araignée très bien dessinée.

(1) Voir le "Livre du Mystérieux Inconnu" page 54 et suivantes où figure une très bonne étude des dessins de la Nazca. Ed. R. Laffont 1959.

Et cette araignée s'étend sur 1 km !

Dans quel but a-t-on pris soin d'effectuer cette figure à pareille échelle. Il va sans dire que nulle part ailleurs dans le monde on ne trouve de dessins aussi gigantesques. A quels observateurs du ciel (puisque ce dessin est trop immense pour être identifié du sol) était -ou est- destiné cette araignée couvrant à elle seule une superficie de près de 100 hectares ?

Et il est fort troublant de se rappeler, encore une fois, que ce message (si c'en est bien un) ne se laisse découvrir, ne se dévoile qu'à un observateur placé dans les airs à bord d'un avion ou de tout autre engin volant. Aussi, en creusant ces lignes et ces dessins l'on n'aurait pas fait autrement si l'on avait agi dans l'idée que seule, une civilisation étant parvenue à la conquête de l'air pouvait être en mesure d'en pénétrer le secret.

Assurément les pistes de la Nazca sont destinées aux intelligences d'une telle civilisation. Et non moins assurément, un tel souci prouve que les auteurs de ces dessins avaient -eux aussi- conquis les airs si ce n'est l'Espace.

Quoi qu'il en soit il serait certainement intéressant de procéder à des fouilles sur cet étrange site du Pérou. Il y a là, sous nos yeux, des travaux qui ne sont plus à l'échelle de notre globe, mais à une échelle déjà interplanétaire, avec les technique et les visées que cela suppose.

En conclusion, on peut avancer que l'hypothèse de civilisations extra-terrestres ayant colonisé entre Terre, l'ayant sortie de l'ombre et du chaos pour la rendre apte à une vie que ne possèdent pas, bien loin de là, ses soeurs, les autres planètes de notre système solaire, se trouve très fortement accréditée par ces étranges dessins et ces non moins étranges pistes de la Nazca.

Oui, ce site constitue bien l'énigme n° 1 de notre globe.

COMMUNIQUES

- l'O.B.R.I.S. (Organisation Bordelaise de Recherches et Informations Scientifiques sur les O.V.N.I.) - section d'Aquitaine du C.F.R.S. publie quatre fois par an le résultat de ses travaux dans son bulletin intérieur : "L'HYPOTHESE EXTRA-TERRESTRE" - Abonnement extérieur : 12 F - (10 à 20 pages). Les versements sont à effectuer à Michel AUDOUIN, trésorier de l'OBRIS-OVNI - Appt. 258 résidence Beau-site, Avenue de la Marne - 33 - MERIGNAC.

- "UFO-CHRONOLOG" - Ed. Joseph ERHARDT - 43 Richland Dive, NEWPORT NEWS, VA. 23 602 U.S.A. - Spécimen sur demande.

- "UFOARB" - Ed. Patrick A. Huyghe - 72 Jefferys Dr. NEWPORT NEWS VA. 23601 U.S.A. - Bulletin ronéotypé en anglais, d'une vingtaine de pages.

- REVUES d'INFORMATION ASTRONAUTIQUES et ASTRONOMIQUES : 1) (en langue française) "CIEL et ESPACE", Organe national de liaison des sociétés d'Astronomie amateurs. Directeur P. BOURGE - St. Aubin-de-Courteraie 61 - MORTAGNE -
  Abonnement ordinaire : 15 F.
  étudiants : 10 F.
  Spécimen ctre F. 3.oo en se référant de "Phénomènes Inconnus".

- "RECHERCHE SPATIALE" Organe du Centre National d'Etudes Spatiales (mensuel) - Abonnement fixé à 33 F. Etranger : 40 F. - C.C.P. 75-45 Paris, Ecrire Ed. "DUNOD" (Département "Périodiques"), 9, Rue Bonaparte, Paris 6°.

2) (en langue anglaise)

- "INTERPLANETARY NEWS" - Ed. PARRY Mike - Spécimen aux lecteurs de P.I." Ecr. Dave Wilcox, 67 Millais Road, Leystonstone LONDRES E. 11.

Nous recherchons des traducteurs en langue anglaise et espagnole, pour traduction d'importants documents en version française :
Ecrire à "GEMOC" - Service traductions - à l'adresse du bulletin.

Qui peut revendre d'anciens numéros d'ouvrages d'anticipation (série "Fleuve Noir" Auteur : Jimmy Guieu ? se mettre en communication avec le GEOCNI - 39 - Rue des Jardins à FREYMING - 57.

Cours de TECHNOLOGIE DES EXPERIENCES SPATIALES - Brétigny et Aire-sur-l'Adour.

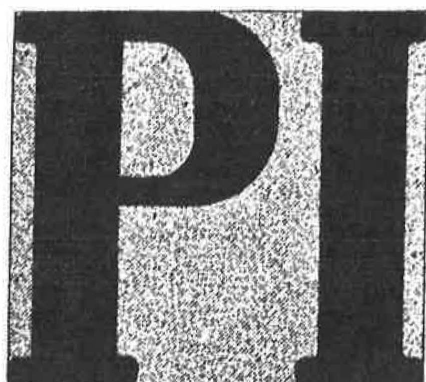
Les cours sont organisés par le C.N.R.S. chaque année.

Cet enseignement a pour but de permettre aux chercheurs ingénieurs et étudiants préparant un diplôme d'études approfondies d'astronomie, astrophysique, aéronomie, physique du globe, biologie d'acquérir les connaissances indispensables à des expériences spatiales. Renseignements au CNES - Divis. des relations universitaires 129, Rue de l'Université - Paris 7°.

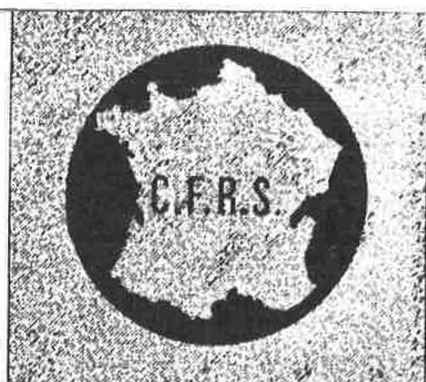
Toute correspondance avec "P.I." et le "C.F.R.S." doit être accompagnée d'un timbre à 40 ctmes - Spéc. du bulletin : 5 timbr. à 40 Ct

---

"P.I." n° 11 - dépôt légal 2ème trimestre 1970 - Directeur de public. P. DELVAL



'PHENOMENES INCONNUS'



"Phénomènes Inconnus",
organe du **CERCLE FRANCAIS DE RECHERCHES SCIENTIFIQUES–CFRS** – et périodique commun des groupes cités ci-dessous, est assuré par des comités d'études pour les recherches et un réseau d'enquêteurs repartis sur le territoire français et à l'étranger. Des correspondants de nombreux pays contribuent à ces investigations internationales.

LES GROUPEMENTS

– Le Groupement d'Etude des Mystérieux Objets Célestes – G.E.M.O.C.
– Le Groupement d'Etude d'Objets Célestes Non Identifiés – G.E.O.C.N.I.
– Le Centre d'Etude et de Recherches d'Eléments Inconnus de Civilisations – C.E.R.E.I.C.
– La Commission d'Etudes des Phénomènes Célestes Non Identifiés – C.E.P.C.N.I.
(de l'Association Astronomique du Nord)

COMITE DE REDACTION DU BULLETIN

Rédacteur en Chef : Francis SCHAEFFER (G.E.O.C.N.I.)
Directeur de publication : Pierre DELVAL (G.E.M.O.C.)
Etudes des Civilisations : Guy TARADE (C.E.R.E.I.C.)
Conseillers techniques : Louis DUBREUCQ (C.E.P.C.N.I.) et
Francis CONSOLIN (G.E.M.O.C.)

PRINCIPAUX CORRESPONDANTS ETRANGERS

J.Pierre DEGRACE (Belgique)
Gusty METZDORFF (Luxembourg)
Serge JADOT (Congo)
Hans SCHWARTZ (Sarre)
Norbert SPEHNER (Canada)
BARGALLO CHAVES (Espagne)

"Phénomènes Inconnus", qui concrétise un lien étroit entre les chercheurs isolés et groupements privés pénétrés du même problème, dans un cadre international, a pour but :

1 – De porter à la connaissance du public les informations concernant les Objets Volants Non Identifiés (O.V.N.I.s ou U.F.O.s).

2 – D'informer et de documenter toutes les personnes désireuses *d'approfondir sérieusement* ce sujet souvent mal connu et qui concerne l'humanité entière, que celle-ci en soit consciente ou pas.

3 – De publier des études *scientifiques* et recherches diverses sur le sujet précité.
D'approfondir les énigmes des Civilisations disparues et les questions connexes entrant dans ces recherches.
En outre, ces activités n'ont pas un but lucratif.

Administration générale : G.E.M.O.C. – 1, rue Saint-Exupéry – 38 GRENOBLE (Isère)

– La participation annuelle aux frais du bulletin est fixée à 28 francs français.
– Les versements sont à effectuer au nom du directeur de publication – CCP 6 963 00 LYON

Les spécimens sont envoyés contre 5 timbres.